

**Arrêté du 12 janvier 2017 portant nomination à une commission régionale de discipline
NOR : JUSC1700318A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article L. 824-9 du code de commerce ;

*Vu la proposition du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes ;
d'Aix-en-Provence - Bastia, en date du 10 novembre 2016 ;*

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de Corse, en date du 5 novembre 2016 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Bastia, en date du 15 novembre 2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Bastia :

En qualité de président

Mme Cécile ROUY FAZI, conseillère à ladite cour, titulaire.

Mme Françoise LUCIANI, conseillère à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. François GAJAN, président de section à la chambre régionale des comptes de Corse, titulaire.

Mme Carole SAJ, conseillère à la chambre régionale des comptes de Corse, suppléante.

En qualité de membre de l'enseignement supérieur spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. André GIUDICELLI, professeur de droit privé et de sciences criminelles, titulaire.

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, professeur de sciences économiques, suppléante.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

Mme Michèle SAUREL, première vice-présidente du tribunal de grande instance de Bastia, titulaire.

M. Paul TROJANI, président de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Bastia et de la Haute-Corse, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Gérard CASAVECCHIA, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Aix-en-Provence - Bastia, titulaire.

M. Christophe PAOLI, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Aix-en-Provence - Bastia, suppléant.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 12 janvier 2017.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE